



TECHNICIEN(NE) EN TRAVAUX PRATIQUES DE LABORATOIRE (35H/SEMAINE) REMPLACEMENT D'UNE DURÉE INDÉTERMINÉE CAMPUS VILLE DE SAINTE-CATHERINE

Au Collège Charles-Lemoyne, nous avons une place pour toutes les personnes qui ont à cœur le bien-être et la réussite des élèves. Chaque membre de notre équipe croit aux projets motivants, où chacun peut atteindre son plein potentiel. Notre milieu de vie est dynamique et stimulant! Si vous souhaitez rejoindre un Collège situé sur la Rive-Sud de Montréal où vous pourrez contribuer à la réussite des élèves dans un milieu ouvert d'esprit, postulez chez nous!

Chacun a sa place au #CCL!

CE QUE NOUS AVONS À VOUS OFFRIR

La technicienne ou le technicien en travaux pratiques assume la responsabilité de l'aspect technique de la préparation des travaux pratiques. La personne assiste les enseignants dans la présentation, la surveillance et l'évaluation des travaux de laboratoire. Plus précisément, la technicienne ou le technicien en travaux pratiques:

- Prépare les appareils, les équipements, les produits, les spécimens et les logiciels nécessaires pour les travaux pratiques prévus en laboratoire et réalise des montages.
- Assiste les élèves sur le choix des appareils et du matériel ainsi que les techniques à utiliser pour réaliser leurs travaux ;
- Applique et fait respecter les procédures de sécurité en laboratoire.
- Manipule et entrepose des produits dangereux ou toxiques en prenant les mesures de sécurité appropriées.
- Exécute des travaux d'étiquetage, d'identification, de classification et de nettoyage de matériel et de produits.
- Tient à jour l'inventaire du matériel et des produits, prépare et fait valider les réquisitions nécessaires au remplacement des stocks, vérifie, la conformité des marchandises avec les spécifications inscrites dans les réquisitions.

VOUS AVEZ CES QUALIFICATIONS?

- Être titulaire d'un diplôme d'études collégiales en technique de laboratoire ou dans un champ de spécialisation approprié ou être titulaire d'une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

UN APERÇU DE NOTRE PROPOSITION

- Échelles salariales identiques au secteur public (entre 26,38\$ et 35,22\$/ heure);
- Quatre semaines de vacances par année et une semaine de relâche en mars;
- Régime de retraite du secteur public (RREGOP);
- Programme d'avantages corporatifs, télémédecine.

POUR POSTULER

Faites parvenir votre curriculum vitae par courriel à rh@cclmoyne.edu



Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité et nous invitons les femmes, les minorités visibles et ethniques, les Autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent être assistées pour le processus de présélection ou de sélection.

Notez que le Collège Charles-Lemoyne s'engage à ne pas communiquer les renseignements personnels recueillis à des tiers, à moins que cela ne soit requis en vertu d'une obligation légale ou d'une ordonnance d'un tribunal. Dans ce dernier cas, des clauses de confidentialité assurent la protection adéquate des renseignements personnels.